

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 4 Juin

UNE BONNE CIRCULAIRE

Il y a longtemps qu'on l'a remarqué, et on le dira souvent encore, un des grands maux dont souffre notre époque, c'est la recommandation. La fameuse devise : « A chacun selon ses mérites », ne trouve plus d'application que dans le cas où le mérite se double de l'intrigue, — ce qui arrive encore assez fréquemment. Cela est surtout vrai dans la catégorie des fonctionnaires. Les petits fonctionnaires se recommandent aux conseillers municipaux ou généraux, qui agissent auprès du préfet ou du sous-préfet. Les fonctionnaires d'une classe plus élevée se font appuyer auprès du ministre même ou de la direction, par le sénateur ou le député. Or, l'élu, qu'il soit conseiller, député ou sénateur, a besoin de la voix de son solliciteur ; le préfet, à son tour, redoute d'être désagréable à ses administrés, et, par suite, mal noté ; le ministre lui-même a besoin du vote des représentants qui lui demandent des faveurs. De sorte que partout le favoritisme rencontre le meilleur accueil. C'est la politique de la patte blanche.

M. F. Buisson, directeur de l'enseignement primaire, qui a constaté combien une pareille politique, en déprimant les énergies, en décourageant les efforts, était néfaste, dans une lettre que publie la *Correspondance générale de l'Instruction primaire*, en cherche le remède. Il s'adresse aux députés, leur signale le mal profond dont ils sont indirectement cause, et les supplie de ne plus apostiller de demandes d'avancement ou de changement.

Il est certain que si les députés se mettaient en grève, ce traitement radical aurait un prompt effet. Mais cela est-il possible ? M. Buisson ignore-t-il que les plus recommandés de ses instituteurs, sont précisément les plus remuants, ceux qui ne craignent pas de se mettre en avant, quitte à savoir se dérober en temps opportun ?

Qu'un député refuse son apostille à une demande faite par une de ces fortes têtes, et voilà la guerre allumée. Qui en sortira battu ? Le député.

Il y a deux ans, était ministre un sénateur, soumis au renouvellement. Les instituteurs de son département avaient demandé la croix pour leur inspecteur primaire, homme très estimé. La croix n'arrivant pas, que firent les instituteurs ? Ils firent savoir au ministre que si, avant les élections, satisfaction ne leur était pas donnée, ils mèneraient campagne contre lui. L'inspecteur fut décoré.

Le rôle électoral des instituteurs est trop grand pour que les élus osent leur refuser quoi que ce soit. Le seul remède à un état de choses fâcheux serait que les préfets n'eussent aucun pouvoir sur les instituteurs, et que les recteurs — qui eux ne sont pas élus, — fussent seuls investis de leur nomination et de leur avancement.

Comme on disait, après le seize mai, « le prêtre à l'église ! » il faut dire aujourd'hui : « le maître à l'école » et reprendre une vieille formule très sage : une place pour chacun, et chacun à sa place !

J. QUERCYTAÏN.

UNE RENTRÉE CALME

On se félicite beaucoup, dans les milieux parlementaires, de la tranquillité avec laquelle s'est accomplie la rentrée des Chambres. Cette tranquillité prouve jusqu'à quel point étaient exagérés les sombres pronostics qu'on nous a fait entendre, pendant plusieurs semaines, sur la gravité de la crise politique qui s'est dénouée par la formation du ministère Méline.

Cette crise, à vrai dire, — les récentes élections municipales l'ont surabondamment démontré, — a conservé, jusqu'au bout, un caractère purement parlementaire. Il faut s'en féliciter, puisqu'il y a eu là une preuve nouvelle de la sagesse et du sang-

froid du pays qui voit, dans l'affermissement de la République, de jour en jour plus marqué et plus complet, le gage de l'exécution fidèle de ses volontés. Que ce soit un peu plus tôt ou un peu plus tard, c'est toujours, sous le régime actuel, la souveraineté nationale qui finit par triompher.

C'est sur la question financière, à n'en pas douter, que s'engagera, à la Chambre des députés, la prochaine bataille.

Le projet de M. Georges Cochery, ministre des finances, est, d'ores et déjà, l'objet des plus vives attaques, non seulement des adversaires de l'impôt sur la rente, mais encore des partisans de l'ancien cabinet. C'est ainsi qu'il est très vivement critiqué dans un article de M. Camille Pelletan et dans une lettre de M. Doumer, ancien ministre des finances, qui dit notamment : « Que faisait l'impôt général sur le revenu en se substituant à ces deux contributions ? Il avait la prétention d'atteindre plus justement qu'elles le revenu global du contribuable, et, par la progression, être un impôt de correction des injustices des autres impôts, au lieu d'ajouter, comme les contributions directes actuelles, des inégalités aux inégalités contractées par ailleurs.

Le caractère de l'impôt sur le revenu était le même que celui des contributions supprimées ; le résultat, quant à la rente, ne différait pas.

« La rente conservait, avant comme après, les immunités que l'intérêt public lui a fait conférer.

Voudrait-on chercher maintenant si les porteurs de rentes, comme contribuables français, perdaient ou gagnaient à la réforme de l'impôt sur le revenu, c'est-à-dire si ce qu'ils n'auraient pas payé par les deux contributions supprimées aurait ou non compensé ce qu'ils auraient payé du fait du nouvel impôt. Je suis convaincu, étant donné le nombre des petits porteurs de rentes, que, dans l'ensemble, les rentiers de l'Etat avaient plus à gagner qu'à perdre à la réforme. »

Comme on le voit, l'ancien ministre des finances se pose en défenseur des rentiers ; ceux-ci, ne s'attendaient pas naguère à cette heureuse fortune. Ne serait-on pas tenté de répéter le mot connu : En politique tout arrive.

X...

Les Fêtes du Couronnement

On peut dire, sans emphase, que pendant les fêtes du couronnement, la France entière a eu les yeux tournés vers Moscou, la Ville sainte. Jamais, depuis la fondation de l'unité italienne, le cœur de notre pays n'a battu avec plus de sympathie pour un peuple ami. Si l'écho des toasts et la pompe des cérémonies ne l'a point absorbé au point de l'empêcher de s'intéresser à ce qui se passait au-delà de son empire, le tzar a dû comprendre que l'amitié des peuples n'est pas un vain mot, et qu'elle répond à des sentiments profonds, dont la manifestation ne l'a pas laissé indifférent.

Paris pavoisé et illuminé, toute une population en chômage et en joie, comme s'il s'agissait d'une réjouissance nationale, le président de la République assistant en personne à l'office de l'église russe, le portrait de Nicolas II vendu, comme celui de son père, dans les moindres bourgades, de la Manche à la Méditerranée, de l'Océan aux Vosges, et prenant place parmi les images du foyer, voilà le spectacle que donne en ce moment la France, affirmant par là, non pas le désir de plaire à qui lui sourit, mais un ardent patriotisme qui se réjouit aux fêtes de son allié.

Quelques sceptiques critiquent ce salut de la France républicaine à l'autocrate de toutes les Russies, ou, s'ils l'expliquent, ils le font en prêtant à nos concitoyens un goût de la monarchie que toutes les élections démentent. La réalité est plus haute. Nous aimons la Russie et son chef, parce qu'ils représentent pour nous, la paix d'abord, et

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 18

HAINES MORTELLES

PAR

A. DES ORMEAUX

IX

Deux visites

— Je n'en sais rien encore, mais j'espère que ses sentiments religieux l'ont seuls retenu. Le prêtre alors raconta l'entrevue qu'il avait eue la veille de la rencontre avec Savreux.

— Depuis, acheva-t-il, je ne l'ai pas revu ; il semblerait à ce moment-là absolument décidé à tuer Dubulle, et malgré mes efforts je n'avais pas réussi à le faire renoncer à cette rencontre.

— Les lettres anonymes ne sont pas de Dubulle, s'écria vivement l'ingénieur, autrement je ne me serais pas alarmé si vite, j'aurais flairé une trahison, une vengeance.

— Il a payé un homme pour les écrire sous sa dictée, cet homme est venu vendre son secret à Savreux ; voilà la cause du duel.

— Comprenez-vous, maintenant, l'affreuse douleur de Paul en face de votre doute et de vos rieurs ?

— Le père et la mère eurent un même cri :

— Mais c'est un misérable, il faut le faire arrêter, Savreux aurait dû agir ainsi, il ne mérite que cela.

— Ne faites pas cela, croyez-moi, dit le religieux, le scandale est assez grand déjà : Tâchons plutôt de retrouver Savreux, nous saurons bien le forcer à être heureux.

— Il nous fuira dit Louise avec désespoir, je le connais, il est fier, il ne nous pardonnera pas nos soupçons.

— Il est bon aussi, fit le religieux avec force, vous n'avez pas le droit de désespérer, ma chère enfant.

— Je te le ramènerai, s'écria résolument M. Mollien, je vais de ce pas chez d'Orgeval.

A ce moment on frappa à la porte du salon et la bonne entra ; elle alla vers sa maîtresse, causa une seconde à voix basse avec elle et se retira.

— Qui est-ce ? demandèrent le père et la fille qui avaient remarqué le geste de lassitude de Mme Mollien.

— La mère de Dubulle !

— Quelle désagréable et pénible visite en ce moment, dit le constructeur.

— J'espère bien que tu ne vas pas la recevoir, s'écria Louise, je ne serais plus capable de me contenir, je lui dirai des choses désagréables sur le compte de son fils.

— Je l'ai priée de revenir plus tard.

— Le père Edmond s'approcha de Mme Mollien.

— Voulez-vous me permettre une réflexion, madame ?

— Dites, mon père.

— Vous avez tort de ne pas recevoir cette femme.

La jeune fille eut un geste de révolte.

— Pourquoi donc, je vous prie, mon père ? Sa vue et sa conversation ne peuvent que nous être désagréables en ce moment.

— Même si elle vous apportait des nouvelles de Paul Savreux ? fit ironiquement le religieux.

— Que peut-elle savoir ?

— N'importe, ma chère enfant, si elle ne sait rien

vous aurez accompli un acte de charité, la pauvre femme est plus malheureuse que vous, elle souffre des crimes de son fils, dont elle est innocente pourtant.

Vous m'avez demandé mes conseils, voilà le premier que je vous donne.

— Le père a raison, dit Mme Mollien, ce serait injuste d'envelopper cette malheureuse mère dans la réprobation dont nous entourons son fils.

Et sans laisser le temps de répondre à la jeune fille, elle sonna.

— Cette dame est-elle encore là, demanda-t-elle à la bonne accourue à son appel ?

— Elle descend l'escalier en ce moment ; elle paraît bien souffrante et bien peinée que madame n'ait pu la recevoir.

— Rappelez-la.

— J'y cours, madame.

A la porte du salon, Mme Dubulle recula, un peu effarée, surprise d'y trouver d'autres personnes que Mme Mollien.

Elle resta un moment hésitante, incertaine, ne sachant si elle devait entrer ou se retirer.

— Elle fit un pas en avant et murmura :

— Après tout, tant mieux, la justification n'en sera que plus complète pour lui, le sacrifice plus pénible pour moi.

C'était bien la même femme que nous avions vue deux jours auparavant, un peu plus brisée, plus pitoyable, plus douloureuse encore dans ses longs vêtements de deuil.

Un large bandeau lui enveloppait le front et donnait un aspect étrange à sa physionomie d'être souffrant.

Elle traversa le salon d'un pas rapide et se dirigea

vers Mme Mollien, comme si maintenant elle ne voyait qu'elle dans la vaste pièce.

Et avant que la femme de l'industriel eût le temps de s'endéfendre, elle s'était laissée tomber à genoux devant elle, prenant dans ses pauvres vieilles mains ridées les mains blanches et effilées de la mère de Louise.

Les témoins de cette scène se taisaient, vivement impressionnés par l'attitude digne de cette femme, émus au spectacle de cette mère brisée par la douleur et venant s'incliner devant une autre mère en, suppliante.

Tous comprenaient qu'il allait être question de Savreux et de son adversaire, et attendaient avec impatience les paroles de Mme Dubulle.

Mme Mollien, surprise d'abord par l'action de la vieille femme, essayait malgré sa propre faiblesse de la relever.

— Que faites-vous là madame ? relevez-vous, je vous en prie !

La glace était rompue.

Instinctivement le religieux, l'industriel et sa fille s'étaient rapprochés pour entendre ce qui allait se dire, formant le cercle autour des deux mères.

La veuve sembla hésiter une minute avant de parler. Une lutte se livrait en elle entre son devoir et la tendresse maternelle que l'indignité de son fils n'avait pu détruire d'un seul coup.

Elle releva enfin ses yeux aux paupières éraillées, rougies, mangées par les larmes, sur Mme Mollien, elle lut dans le regard de celle-ci tant de pitié respectueuse, tant d'attendrissement qu'elle reprit courage.

— Je viens accomplir un vœu, madame, dit-elle d'une voix qui ne tremblait plus, j'ai juré d'assurer le bonheur de votre fille et celui de M. Savreux, je viens

ensuite, dans l'hypothèse d'une guerre, l'appui nécessaire que les allemands, nos vainqueurs, ont eux-mêmes demandé à l'Italie et à l'Autriche. Il n'y a rien là que de très naturel et de très noble. Nous apprécions le service rendu et nous en sommes reconnaissants. Ce n'est pas, nous le savons, hélas, la manière de procéder de toutes les nations, mais c'est la nôtre et, — nous pouvons dire, sans fatuité, — que c'est la bonne façon.

CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

OBSEQUES DE Mgr GRIMARDIAS

Mardi, à 10 heures, ont eu lieu les obsèques solennelles de Mgr Grimardias, évêque de Cahors, avec une grande simplicité.

Suivant son désir, aucune couronne n'ornait son cercueil.

Le corbillard était précédé des communautés et sociétés de la ville, société des Etudes du Lot, Sauveteurs du Lot, Secours mutuel, école des Frères, conférence de St-Vincent-de-Paul, artisans, maîtrise, grand séminaire, clergé, évêques, archevêques et cardinal évêque de Rodez.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Druard, préfet du Lot, Lurguie, président du tribunal civil, Cayla, président du tribunal de commerce et Costes, maire de Cahors.

Derrière le char funèbre, les fidèles serviteurs du prélat.

Le deuil était conduit par MM. Gabriel et Eugène Grimardias, le premier, commissaire de surveillance, le second, receveur de l'enregistrement, le lieutenant de vaisseau Boyer, le capitaine Chevant, du 18^e d'infanterie, et M. Devèze, vicaire général.

Après eux, venaient les administrations avec leurs chefs de service, les magistrats, l'Académie et les professeurs en robe, la plupart des autres fonctionnaires.

Un peloton du 7^e, commandé par M. le lieutenant Gonneau, rendait les honneurs.

Un seul drapeau figurait dans le cortège, celui des fabriciens de la cathédrale.

La cérémonie religieuse a pris fin à midi un quart seulement.

La cathédrale était tendue de draperies noires lamées d'argent.

La bière avait été déposée sur un haut catafalque, installé dans la nef, à proximité du chœur.

Le siège de l'évêque, resté inoccupé, était voilé d'un crêpe.

Parmi les prélats et membres du clergé étrangers, notons : le cardinal Bourret, les

archevêques Fontenau, d'Albi, et Sourrieu, de Rouen ; les évêques Fiard, de Montauban, et Belmont, de Clermont-Ferrand ; M. Escalon, curé de Marignac, lieu d'origine de Mgr Grimardias ; une délégation du chapitre de Clermont, où nous avons remarqué M. l'archiprêtre Barrière.

La descente du cercueil dans le caveau a eu lieu à 5 heures de l'après-midi.

La crypte épiscopale

L'ouverture de la crypte bâtie sous le chœur du maître-autel de la cathédrale, nous a permis de relever les noms des prélats cadurciens à côté desquels a pris place, depuis mardi, le corps de Mgr Grimardias.

D'abord, un mot de description. On descend dans le caveau par un escalier de quelques marches. Devant soi, s'étend une salle relativement vaste, soutenue à son centre par un pilier irradiant à son sommet en vives arêtes sur les nervures de la voûte.

A gauche, en entrant, trois cercueils vides ayant contenu des ossements d'évêques.

A droite, un cercueil où sont déposées les cendres des cinq prélats ci-après :

Antoine de Luzech, sacré en 1495, mort en 1509

Antoine Hébrard, de Saint-Sulpice, sacré en 1577, mort en 1602.

Siméon Etienne de Popian, sacré en 1602, mort en 1617.

Henri Guillaume Le Jay, sacré en 1681, mort en 1693.

Henri de Briquerville de la Luzerne, sacré en 1693, mort en 1741.

Mgr Grimardias, qui avait fait construire cette crypte en 1872, sera donc le sixième évêque dont elle renfermera les cendres.

Son cercueil est placé dans l'angle de droite, à côté de la bière commune aux cinq autres prélats. Il a l'orientation ordinaire, c'est-à-dire la tête au levant.

Nous omettons de dire que les bières vides ont contenu les ossements recueillis dans le cercueil collectif.

Une plaque de marbre va recouvrir prochainement le tombeau de Mgr Grimardias.

A l'évêché

Le chapitre de Cahors, réuni en assemblée générale, a désigné M. Belvèze, curé de la cathédrale, et M. le chanoine Cure, pour administrer les affaires spirituelles du diocèse, durant la vacance créée par la mort de Mgr Grimardias.

Le recensement

CONSEQUENCES ÉLECTORALES

On lit dans le *Télégramme* :

On relève peu à peu les conséquences électorales du recensement de la population française, effectué le 29 mars dernier. Nous savons déjà qu'à Paris, le 4^e arrondissement perd un député et que le 16^e arrondissement en gagne un. Dans la partie suburbaine, l'arrondissement de Sceaux gagne un député. Enfin, nous avons annoncé qu'en province, les arrondissements de Sarlat (Dordogne) et Coutances (Manche) perdaient chacun un député.

Depuis, nous avons pu recueillir d'autres résultats, que nous devons faire connaître aujourd'hui.

— Je vois que si vous connaissez les infamies de mon fils, vous ignorez toute l'étendue de son crime et l'héroïsme du noble jeune homme qu'il a calomnié.

— Madame, s'écria gravement le dominicain, ne soyez pas plus sévère pour lui que ses victimes ; ici, on lui a pardonné, ne vous montrez pas plus impitoyable que des étrangers.

— Vous avez raison, mon père. Mais est-ce donc une faute que de proclamer la vérité et de vouloir réparer le mal commis par mon fils ?

Tandis qu'elle parlait, le bandeau qui enveloppait le front de la veuve était tombé, et la blessure qui coupait son front d'une large plaie rouge, sanguinolente, apparut aux yeux de tous.

— Vous êtes blessée, madame, fit Louise spontanément s'empresant de rattacher le bandeau.

Mme Dubulle ferma les yeux, une horrible douleur le mordait au cœur, l'exclamation de la jeune fille lui remettait en mémoire l'atroce scène de la veille.

Un instant, elle fut sur le point de crier au religieux :

— C'est celui que vous me défendez d'accuser qui m'a traité ainsi !

Mais elle se retint et, répondant à la question de Mme Mollien, elle eut un héroïque mensonge :

— Oui, dit-elle, j'ai eu un étourdissement et je suis tombée.

Puis elle revint à sa première idée :

— M. Savreux est un héros, reprit-elle, et, tandis qu'hier son adversaire courait les cafés, proclamant qu'il avait eu peur de se battre, je me jurais, moi, de venir vous apprendre la vérité.

Et se levant avec une énergie dont elle semblait incapable, elle vint se planter droite au milieu du salon, com-

me pour augmenter la force et la portée des dernières paroles qu'elle allait prononcer.

— M. Savreux, dit-elle lentement, n'a pas tué son adversaire, parce qu'à deux genoux, au nom de sa mère, je lui avais demandé la vie de mon fils.

Elle fit une pause comme pour reprendre haleine et donner à sa révélation le temps de pénétrer jusqu'au fond des cœurs de ceux qu'il entendaient.

— Voilà, continua-t-elle, la dette que j'ai contractée envers votre fiancé, mademoiselle ! j'ai juré de m'en acquitter, ma présence ici n'est qu'un acompte sur cette dette ; je ne serai quitte que le jour où je vous l'aurai ramené et j'usurai, s'il le faut, le reste de ma vie au triomphe de votre bonheur.

Maintenant, au revoir, priez Dieu de ramener mon fils dans la bonne voie.

Vous ne me reverrez que le jour où j'aurai une bonne nouvelle à vous annoncer.

Et avant que la famille Mollien fût revenue de la stupeur dans laquelle l'avait plongée la révélation de la veuve, elle avait gagné la porte et avait disparu se débrouant aux effusions de ceux dont la reconnaissance lui semblait injustifiée. Louise courut à la fenêtre qui donnait sur la rue, souleva le rideau de mousseline et aperçut Mme Dubulle qui s'éloignait à grands pas, par la rue Rochechouart.

X

Disparu

— Brave femme, fit Mme Mollien, revenue de son trouble ; si honnête et avoir un pareil fils.

— Elle ne doit pas être riche, murmura la jeune fille revenant vers le milieu de la pièce, nous ne l'abandonnerons pas, n'est-ce pas, papa ?

— Elle ne doit pas être riche, murmura la jeune fille revenant vers le milieu de la pièce, nous ne l'abandonnerons pas, n'est-ce pas, papa ?

— Elle ne doit pas être riche, murmura la jeune fille revenant vers le milieu de la pièce, nous ne l'abandonnerons pas, n'est-ce pas, papa ?

— Elle ne doit pas être riche, murmura la jeune fille revenant vers le milieu de la pièce, nous ne l'abandonnerons pas, n'est-ce pas, papa ?

— Elle ne doit pas être riche, murmura la jeune fille revenant vers le milieu de la pièce, nous ne l'abandonnerons pas, n'est-ce pas, papa ?

— Elle ne doit pas être riche, murmura la jeune fille revenant vers le milieu de la pièce, nous ne l'abandonnerons pas, n'est-ce pas, papa ?

— Elle ne doit pas être riche, murmura la jeune fille revenant vers le milieu de la pièce, nous ne l'abandonnerons pas, n'est-ce pas, papa ?

— Elle ne doit pas être riche, murmura la jeune fille revenant vers le milieu de la pièce, nous ne l'abandonnerons pas, n'est-ce pas, papa ?

— Elle ne doit pas être riche, murmura la jeune fille revenant vers le milieu de la pièce, nous ne l'abandonnerons pas, n'est-ce pas, papa ?

— Elle ne doit pas être riche, murmura la jeune fille revenant vers le milieu de la pièce, nous ne l'abandonnerons pas, n'est-ce pas, papa ?

— Elle ne doit pas être riche, murmura la jeune fille revenant vers le milieu de la pièce, nous ne l'abandonnerons pas, n'est-ce pas, papa ?

— Elle ne doit pas être riche, murmura la jeune fille revenant vers le milieu de la pièce, nous ne l'abandonnerons pas, n'est-ce pas, papa ?

— Elle ne doit pas être riche, murmura la jeune fille revenant vers le milieu de la pièce, nous ne l'abandonnerons pas, n'est-ce pas, papa ?

— Elle ne doit pas être riche, murmura la jeune fille revenant vers le milieu de la pièce, nous ne l'abandonnerons pas, n'est-ce pas, papa ?

— Elle ne doit pas être riche, murmura la jeune fille revenant vers le milieu de la pièce, nous ne l'abandonnerons pas, n'est-ce pas, papa ?

— Elle ne doit pas être riche, murmura la jeune fille revenant vers le milieu de la pièce, nous ne l'abandonnerons pas, n'est-ce pas, papa ?

— Elle ne doit pas être riche, murmura la jeune fille revenant vers le milieu de la pièce, nous ne l'abandonnerons pas, n'est-ce pas, papa ?

— Elle ne doit pas être riche, murmura la jeune fille revenant vers le milieu de la pièce, nous ne l'abandonnerons pas, n'est-ce pas, papa ?

— Elle ne doit pas être riche, murmura la jeune fille revenant vers le milieu de la pièce, nous ne l'abandonnerons pas, n'est-ce pas, papa ?

— Elle ne doit pas être riche, murmura la jeune fille revenant vers le milieu de la pièce, nous ne l'abandonnerons pas, n'est-ce pas, papa ?

— Elle ne doit pas être riche, murmura la jeune fille revenant vers le milieu de la pièce, nous ne l'abandonnerons pas, n'est-ce pas, papa ?

— Elle ne doit pas être riche, murmura la jeune fille revenant vers le milieu de la pièce, nous ne l'abandonnerons pas, n'est-ce pas, papa ?

— Elle ne doit pas être riche, murmura la jeune fille revenant vers le milieu de la pièce, nous ne l'abandonnerons pas, n'est-ce pas, papa ?

— Elle ne doit pas être riche, murmura la jeune fille revenant vers le milieu de la pièce, nous ne l'abandonnerons pas, n'est-ce pas, papa ?

— Elle ne doit pas être riche, murmura la jeune fille revenant vers le milieu de la pièce, nous ne l'abandonnerons pas, n'est-ce pas, papa ?

— Elle ne doit pas être riche, murmura la jeune fille revenant vers le milieu de la pièce, nous ne l'abandonnerons pas, n'est-ce pas, papa ?

— Elle ne doit pas être riche, murmura la jeune fille revenant vers le milieu de la pièce, nous ne l'abandonnerons pas, n'est-ce pas, papa ?

— Elle ne doit pas être riche, murmura la jeune fille revenant vers le milieu de la pièce, nous ne l'abandonnerons pas, n'est-ce pas, papa ?

— Elle ne doit pas être riche, murmura la jeune fille revenant vers le milieu de la pièce, nous ne l'abandonnerons pas, n'est-ce pas, papa ?

— Elle ne doit pas être riche, murmura la jeune fille revenant vers le milieu de la pièce, nous ne l'abandonnerons pas, n'est-ce pas, papa ?

— Elle ne doit pas être riche, murmura la jeune fille revenant vers le milieu de la pièce, nous ne l'abandonnerons pas, n'est-ce pas, papa ?

— Elle ne doit pas être riche, murmura la jeune fille revenant vers le milieu de la pièce, nous ne l'abandonnerons pas, n'est-ce pas, papa ?

— Elle ne doit pas être riche, murmura la jeune fille revenant vers le milieu de la pièce, nous ne l'abandonnerons pas, n'est-ce pas, papa ?

— Elle ne doit pas être riche, murmura la jeune fille revenant vers le milieu de la pièce, nous ne l'abandonnerons pas, n'est-ce pas, papa ?

— Elle ne doit pas être riche, murmura la jeune fille revenant vers le milieu de la pièce, nous ne l'abandonnerons pas, n'est-ce pas, papa ?

— Elle ne doit pas être riche, murmura la jeune fille revenant vers le milieu de la pièce, nous ne l'abandonnerons pas, n'est-ce pas, papa ?

— Elle ne doit pas être riche, murmura la jeune fille revenant vers le milieu de la pièce, nous ne l'abandonnerons pas, n'est-ce pas, papa ?

— Elle ne doit pas être riche, murmura la jeune fille revenant vers le milieu de la pièce, nous ne l'abandonnerons pas, n'est-ce pas, papa ?

— Elle ne doit pas être riche, murmura la jeune fille revenant vers le milieu de la pièce, nous ne l'abandonnerons pas, n'est-ce pas, papa ?

— Elle ne doit pas être riche, murmura la jeune fille revenant vers le milieu de la pièce, nous ne l'abandonnerons pas, n'est-ce pas, papa ?

— Elle ne doit pas être riche, murmura la jeune fille revenant vers le milieu de la pièce, nous ne l'abandonnerons pas, n'est-ce pas, papa ?

— Elle ne doit pas être riche, murmura la jeune fille revenant vers le milieu de la pièce, nous ne l'abandonnerons pas, n'est-ce pas, papa ?

ces braves que des poètes de l'ancienne Grèce eussent immortalisés.

Nous transmettons cet appel à nos compatriotes.

Grâce au livre si documenté du lieutenant Courtil, nous connaissons quelques traits d'un héroïsme antique. Mais ce témoin précieux des événements qu'il conte n'a pas tout vu. Est-ce qu'il ne serait pas possible, en rassemblant les souvenirs, en s'aidant les uns les autres, d'ajouter des traits nouveaux à ceux qu'il révèle ?

Les enfants du Lot ont, en 1871, payé un large tribut de sang à la patrie. Soldats de l'armée régulière, soldats des corps francs, soldats de la mobile, ils ont partout collaboré à l'œuvre de la défense nationale.

Que ceux qui se rappellent des faits d'armes inédits les signalent à notre compatriote. Ils seront les bienvenus pour leur œuvre de réparation et de glorification de nos chers morts.

Nos compatriotes

Par décret du 31 mai, M. Calmon-Maison, lieutenant en premier de réserve au 12^e régiment d'artillerie (service d'état-major), est promu capitaine au même régiment et attaché au même service.

Manufactures de l'Etat

M. Gil Videau, vérificateur de 2^e classe, fait fonctions de contrôleur de la culture des tabacs, est élevé à la 1^{re} classe.

MM. Ortalo et Leymarie, vérificateurs de 3^e classe, sont élevés à la 2^e classe.

M. Guignard, vérificateur de 4^e classe, est élevé à la troisième classe.

Dimanche, 7 juin 1896

GRAND CONCERT

Donné par l'Orphéon aux membres Patrons et Dames Patronesses

Avec le gracieux concours de

L'ESSOR

Groupe d'initiative pour la décentralisation artistique dans le Midi

Spectacle entièrement nouveau. — Le plus grand succès du **Chat-Noir** de Paris.

PROGRAMME

1^{re} PARTIE

- 1. Marche du Tzar Orchestre.
- 2. La Violette (Paliard), chœur Orphéon.
- 3. L'Essor (avant-propos) M. S. Henri.

2^e PARTIE

M. L. GERVAIS

- 4. Le Fromage (Meusy). — Ariadant (Méhul). — Monologue comique (X...).

M. PAUL BRANCA

- 5. Le Petit Mitron (M. Boukay). — Chansons d'Amour (P. Delmet). — Les Inaugurations (J. Ferny). — Nocturne (J. Jouy).

M. S. HENRI

- 6. Poésies de Valentin (Henri Bourrette).

La Marche à l'Etoile

Mystère en 10 tableaux, de M. H. Rivière, musique de Fragerolle, interprétée par MM. Paul Branca, L. Gervais, S. Henri, J. de Lauzières et H. Casz.

— Certainement, répondit l'industriel, elle ne manquera de rien, elle est bien assez à plaindre sans cela. Le religieux ne savait ce qu'il devait le plus admirer de l'héroïque femme qui venait de quitter le salon ou de cette famille qui, sans se souvenir du mal que lui avait fait l'enfant de la veuve, songeait à la secourir.

— J'avais raison de vous conseiller de la recevoir, dit-il, si elle ne nous a pas appris ce qu'est devenu Paul, elle nous a du moins révélés les causes qui ont empêché le duel.

C'est une alliée précieuse, elle remuera ciel et terre pour retrouver le brave enfant ; elle l'a dit, c'est une dette qui lui tient au cœur.

— Qu'allons-nous faire maintenant ? demanda anxieusement la mère.

La question était embarrassante, personne ne répondit d'abord.

Ce fut le prêtre qui rompit le premier le silence après un instant de réflexion.

— Il n'y a pas une minute à perdre, dit-il ; je connais Savreux, il ne reparaitra pas sur le boulevard, l'histoire de son duel a fait du chemin et il ne consentira jamais à révéler son héroïque sacrifice ; il aimera mieux laisser soupçonner sa bravoure.

Il voulait partir, le dénouement imprévu de la rencontre précipitera encore son départ.

— Mais nous la raconterons, nous, cette histoire qu'il se croit obligé de taire par un excès de modestie, s'écria impétueusement le constructeur.

— Sans doute, mais le plus pressant est de le retrouver et de l'empêcher de partir.

(A suivre.)

DISTRIBUTION DES TABLEAUX.

1. L'Etoile — 2. les Bergers — 3. les Soldats — 4. les Lépreux — 5. les Esclaves — 6. les Femmes — 7. les Rois Mages — 8. le Pêcheur — 9. la Crèche — 10. l'Adoration — le Golgotha.
8. Le Beau Danube Bleu, grande valse de Strauss, chantée par l'Orphéon, avec accompagnement de l'Orchestre.

3^e PARTIE

9. L'Héroïne, ouverture (Burgman) Orchestre. **M. PAUL BRANCA**
10. Révelations d'un sous-préfet (J. Ferny). — L'Exécution (J. Jouy). — Les Choux (P. Delmet).

M. L. GERVAIS

11. Joconde (Nicolo Isouard). — Pensée d'autonne (Massenet). — La Vie, monologue (Grenet Dancourt). — La Fête au Village voisin (Boieldieu).

L'Enfant Prodigue

Scènes bibliques en 7 tableaux, de H. Rivière, musique de G. Fragerolle, interprétées par les membres de l'Essor.

DISTRIBUTION DES TABLEAUX

1. Le Départ — 2. l'Arrivée à Thibes — 3. le Festin — 4. la Fête sur le Nil — 5. la Famine — 6. le Retour — 7. — Apothéose.
- Prix ordinaire des places. — Pour la location, s'adresser au Théâtre.

Théâtre

La municipalité d'Albi vient de donner aux municipalités des départements voisins un exemple de démocratie que nous recommandons à l'attention de nos édiles.

Voilà de la démocratie, ou nous ne nous y connaissons plus. A Cahors, on ne voudra pas être en arrière.

Le maire de la ville d'Albi, Considérant que les membres de la municipalité précédente ont usé et abusé de la loge d'avant-scène mise, au théâtre, à la disposition du maire et des adjoints ;

Considérant que cet abus a soulevé dans la presse de violentes polémiques et a été l'objet de plusieurs incidents au conseil municipal ;

Considérant qu'il est du devoir de la nouvelle municipalité d'empêcher le retour de faits qui, s'ils se renouvelaient, pourraient porter atteinte à sa dignité ;

Considérant que tous les citoyens sont égaux devant la loi et que le conseil municipal radical-socialiste de la ville d'Albi n'entend pas faire revivre les privilèges que l'immortelle Révolution abolit,

Arrête :

Article premier. — A dater de ce jour, la loge d'avant-scène du théâtre, qui, jusqu'ici, était exclusivement réservée aux membres de la municipalité et à leurs familles, sera mise à la disposition des contribuables de la ville d'Albi.

Art. 2. — Les contribuables qui voudront assister aux représentations théâtrales pourront se faire inscrire au secrétariat de la mairie. Pour éviter de l'encombrement, à chaque représentation on prendra les vingt premiers inscrits.

Art. 3. — Les directeurs de tournées théâtrales devront mettre gratuitement à la disposition du maire, des adjoints et des conseillers municipaux, vingt-sept places d'amphithéâtre ou paradis.

Art. 4. — M. le commissaire de police est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Albi, le 29 mai 1896.

Le Maire,
Edmond MARTY.

Objets perdus

M. Barbier, professeur de rhétorique au lycée Gambetta, a perdu, sur la voie publique, un billet de 50 fr.

— Mlle Combarieu, de Montcuq, a perdu un porte-monnaie contenant un billet de 50 fr., trois pièces de 5 francs, une pièce de 0,50 centimes et 0,75 centimes de monnaie de billon.

Acte de probité

Une bonne, Mlle Honora Pons, de Sénailiac, en résidence à Cahors, a trouvé un porte-monnaie contenant une somme de 50 fr. qu'elle s'est empressée de rendre à son propriétaire.

Marche des trains

La nouvelle marche des trains, pour le service d'été, qui sera mise en application le 1^{er} juillet prochain, comporte les modifications suivantes :

1^o Le train express numéro 21, partant de Paris à 7 heures 50 du soir, partira à 9 h. 05 minutes et arrivera à Toulouse à 8 h. 59 du matin.

Les voyageurs de 2^e et 3^e classe, de Paris pour Toulouse, seront dorénavant admis à prendre l'express 21.

2^o Le train express n^o 5 qui part à 10 h. du matin de Paris pour Toulouse, où il arrive à 10 h. 47 du soir, sera accéléré ; il partira de Paris à 10 h. 35 du matin et arrivera à Toulouse à

10 h. 39 du soir. Ce train continuera à transporter les voyageurs des trois classes allant de Paris à Toulouse.

3^o Le train express n^o 26, qui part de Toulouse à 7 h. 05 du soir, pour Paris, où il arrive à 10 h. 51 du matin, sera accéléré dans une large mesure ; il partira de Toulouse à 8 h. du soir, pour arriver à Paris à 8 h. 40 du matin.

Ligne de Cahors à Libos. — 1^o Le train 1024 partira de Cahors à 6 h. 30 du soir, au lieu de 6 h. 38 ; 2^o le train 976 partira de Monsempron-Libos à 3 h. du soir au lieu de 3 h. 30, pour permettre aux voyageurs d'arriver assez tôt à Cahors pour prendre l'express 16, qui part de Cahors pour Paris à 4 h. 45 du soir.

Foire de Cahors du 1^{er} juin

La foire du 1^{er} juin a été assez importante et il s'est traité pas mal d'affaires aux prix suivants :

Bœufs. — Bœufs ou vaches amenés 450 environ. Le cours des gras a été de 34 à 39 francs les 50 kilos selon qualité, et les attelages de 500 à 800 fr. la paire. Il y a une baisse assez sensible. Les veaux se sont vendus 0,85 et 0,90 le kilog.

Pors. — Les jeunes porcs ont été livrés à raison de 8 à 20 fr. la pièce selon grosseur. Il y a également baisse sur ces animaux.

Moutons. — 300 Moutons ou brebis ont été mis en vente. Les gras se sont vendus 0,65 et 0,70 le kil. Il y a une légère baisse sur les brebis et les agneaux pour l'élevage.

Halle. — Blé en vente 140 hectolitres, vendus 138, prix moyen 18 fr. l'hectolitre. Maïs en vente 50 hectolitres, vendus 49, prix moyen 13 25 l'hectolitre.

Pommes de terre, 3,50 les 80 litres. Marché. — Volailles grasses vendues 0,75 et 0,80 le 1/2 kilo ; œufs 0,45 la douzaine ; lapins 0,45 la livre, oisons de 4 à 4 fr. 50 la paire ; jeunes canards de 1,50 à 2 fr. la paire.

Figeac

Fêtes d'inauguration. — A l'occasion de l'inauguration des eaux, de grandes fêtes auront lieu à Figeac au mois d'août prochain. A cette occasion, un grand concours d'orphéons, de musiques d'harmonie et fanfares aura lieu à la même époque, les 23 et 24 août prochain. Le conseil municipal a voté 4,000 fr. dans ce but.

Les règlements de ce concours seront incessamment adressés à toutes les Sociétés de la région.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Pèlerinage à Rocamadour

BILLETS D'ALLER ET RETOUR A PRIX RÉDUITS

A l'occasion du Pèlerinage de Rocamadour (Lot), il est délivré, chaque année, du 1^{er} mai au 31 octobre inclus, des Billets Aller et Retour de toutes classes pour Rocamadour, avec réduction de 40 0/0 en 1^{re} classe, de 35 0/0 en 2^e classe et de 30 0/0 en 3^e classe sur le double des prix des billets simples :

Aux gares distantes de Rocamadour de 250 kilomètres au plus.

Les Billets de Pèlerinage donnent droit à l'admission dans tous les trains réguliers de voyageurs, à l'exception des trains poste et express ; ils sont valables pour le retour jusqu'au surlendemain du jour de leur délivrance.

Exposition Nationale de Genève

du 1^{er} Mai au 15 Octobre 1896

BILLETS D'ALLER ET RETOUR A PRIX RÉDUITS

A l'occasion de l'Exposition Nationale de Genève, la Compagnie d'Orléans, d'accord avec la Compagnie de Lyon, fera délivrer jusqu'au 15 octobre 1896, dans les principales gares de son réseau des billets directs d'aller et retour à prix réduits pour Genève.

La réduction de prix sera celle des billets d'aller et retour ordinaires du réseau d'Orléans.

La durée de validité de ces billets sera uniformément de 30 jours, comptés de minuit à minuit.

Cette durée pourra être prolongée d'une ou deux périodes de 15 jours, moyennant le paiement, pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 10 0/0 du prix des billets. La prolongation pourra être demandée pour les deux périodes à la fois.

La demande de prolongation pourra être faite à Genève ou à une gare quelconque du réseau de Lyon.

Les billets dont il s'agit ne donneront droit

à aucun arrêt en cours de route. Les voyageurs qui en seront munis devront suivre, au retour, le même itinéraire qu'à l'aller. Lesdits billets pourront être utilisés dans tous les trains recevant réglementairement, pour le parcours à effectuer, des voyageurs à plein tarif de la classe du billet délivré.

BILLETS D'ALLER ET RETOUR DE FAMILLE

Pour les stations thermales de Chambiet-Néris (Néris), Évaux-les-Bains, Moulins (Bourbon-l'Archambault), Laqueuille (la Bourboule et le Mont-Dore), Royat, Rocamadour (Miers), Vic-sur-Cère.

Réduction de 50 % pour chaque membre de famille en plus du deuxième.

Il est délivré, du 15 Mai au 15 Septembre, dans toutes les gares du réseau d'Orléans, sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris), aux familles d'au moins trois personnes payant place entière et voyageant ensemble, des Billets d'Aller et Retour collectifs de 1^{re}, 2^e et 3^e classes pour les stations ci-dessus indiquées.

Les Billets sont établis par l'itinéraire à la convenance du Public ; l'itinéraire peut n'être pas le même à l'Aller et au Retour.

Le prix s'obtient en ajoutant au prix de quatre Billets simples ordinaires le prix d'un de ces Billets pour chaque membre de la famille en plus de deux.

La durée de validité des Billets, à compter du jour du départ, ce jour non compris, est de 30 jours.

Cette durée peut être prorogée une ou plusieurs fois d'une période de quinze jours. Chaque période de prolongation part de l'expiration de la période précédente et donne lieu à la perception d'un supplément de 10 % du prix total du Billet.

La prolongation ne peut être demandée que pour les Billets non périmés.

AVIS. — Les voyageurs obtiennent, sur leur demande, soit à la gare de départ, soit au Bureau du Correspondant de la Compagnie, à Laqueuille, des Billets d'Aller et Retour réduits de 25 % pour le Mont-Dore et la Bourboule.

Les demandes de Billets doivent être faites, quatre jours au moins avant celui de départ, à la gare où le voyage doit être commencé.

FAITS DIVERS

Le drapeau national russe

On a vu, lors des fêtes russes, il y a trois ans, et tout récemment lors du couronnement, la plus grande confusion régner dans les drapeaux russes arborés à nos fenêtres.

Les uns étaient jaunes avec l'aigle noir à deux têtes, d'autres blancs avec la croix de Saint-André en bleu. Très peu étaient tricolores.

Tel est pourtant le drapeau national russe, que vient d'arrêter définitivement une commission instituée par ordre du Tsar, sous la présidence de l'amiral Posjett.

Cette commission, après avoir pris connaissance de tous les documents historiques et législatifs se rapportant à la question, a conclu à l'unanimité que « le drapeau bleu-blanc-rouge est le véritable drapeau russe et que ses couleurs doivent être considérées comme les couleurs de l'Empire. Quant au drapeau noir-orange-blanc, il n'a aucun droit, ni historique, ni héraldique, ni légal, au titre de drapeau national. »

Le drapeau russe est donc identique au nôtre, sauf interversion des couleurs.

Ajoutons que le drapeau blanc à croix bleue n'est qu'un pavillon de la marine.

Le vol de l'hirondelle

Une curieuse expérience vient d'être faite par un Anversois. Ayant réussi à s'emparer d'une hirondelle nichant sous le toit de sa maison, il la marqua au moyen d'un peu de couleur et la confia au convoyeur qui partait dernièrement pour Compiègne, accompagnant les deux cinquante paniers de pigeons voyageurs de la fédération colombophile.

L'hirondelle y fut lâchée le lendemain à sept heures un quart en même temps que les pigeons et, prompte comme l'éclair, elle prit la direction du nord, tandis que les pigeons décrivirent encore de nombreuses spirales en quête de leur direction.

Dès huit heures vingt-trois minutes la « messagère du printemps » faisait son apparition à Anvers et s'empressait de rejoindre son nid. Les premiers pigeons ne rentrèrent aux colombiers que vers onze heures et demie.

L'hirondelle avait franchi les 235 kilomètres en une heure sept minutes, soit avec une vitesse colossale de 3,455 mètres à la minute, ou 207 kilomètres à l'heure. Les pigeons n'ont atteint qu'une vitesse de 922 mètres à la minute, représentant 57 kilomètres à l'heure.

Drame sanglant

Toulouse, 1^{er} juin.

Un drame sanglant a eu lieu aujourd'hui, à onze heures, au café de la Comédie, avenue Lafayette.

Un garçon de l'établissement, connu sous le nom de Jules, mécontent, paraît, du contremaître nommé Villemur, a tiré sur celui-ci à bout portant un coup de revolver. Villemur a été légèrement atteint et, ne perdant pas son sang-froid, il s'est précipité sur son meurtrier, lui a arraché vivement le revolver des mains, et à coups de crosse, l'on a frappé avec une telle violence sur la tête qu'il la lui a mise presque en bouillie.

On croit que le garçon succombera à ses blessures.

Quant au contremaître Villemur, sa blessure n'offre aucune gravité.

Affaire Longueville

Lundi ont commencé, devant la cour d'assises de la Haute-Garonne, les débats de l'affaire Longueville, l'assassin et l'incendiaire de Bleye.

Comme on se le rappelle, la cour d'assises de Montauban condamnait, le 22 mars dernier, Longueville à la peine de mort ; mais la cour de cassation cassa cet arrêt et renvoya l'assassin devant la cour de Toulouse.

La Cour d'assises de la Haute-Garonne, vient de confirmer l'arrêt de la Cour d'assises de Tarn-et-Garonne, en condamnant Longueville à la peine de mort.

BON VOYAGE

1^{er} choix, finesse et fraîcheur
Des nouveautés pour dames, appréciez la valeur
Chez **Mlle MARTINE**, couturière sans rivale
Une toilette de plage est vraiment sans égale.
Une lectrice de la Croix.

Bourse de Paris

Cours du 4 Juin 1896

RENTES

3 0/0.....	compt.	101 50
3 0/0 amortissable.....	compt.	100 20
4 1/2 0/0.....	compt.	104 50

A LA BOULLE D'OR



FABRICATION ET RÉPARATION

D'HORLOGERIE, BIJOUTERIE & JOAILLERIE

Dorure et Gravure sur Métaux

LUNETTERIE & OPTIQUE

ÉLECTRICITÉ

Achat de Matières Or, Argent et Platine

Travaux soignés. — Prix modérés

On demande un apprenti

LES CAPITALES DU MONDE

PARIS Par FRANÇOIS COPPÉE	LE CAIRE Par CAMILLE PELLETAN
ST-PÉTERSBOURG E. MELCHIOR DE VOGUÉ	ALGER Par MAURICE WAHL
NEW-YORK Le COMTE E. DE KÉRATRY	STOCKHOLM Par MAURICE BARRÈS
CONSTANTINOPLE Par PIERRE LOTI	BERLIN Par ANTONIN PROUST
ROME Par GASTON BOISSIER	LONDRES Par SIR CHARLES DILKE
ATHÈNES Par LE COMTE DE MOUY	MEXICO Par AUGUSTIN GÉNIN
TOKIO Par M ^{me} JUDITH GAUTHIER	RIO-DE-JANEIRO J. DE SANTA ANNA NÉRY
VIENNE Par M ^{me} ADAM	AMSTERDAM Par HENRY HAVARD
LISBONNE Par ARMAND DAYOT	MADRID Par EMILIO CASTELAR
PÉKIN Par M ^{me} PALÉOLOGUE	CALCUTA Par J. DARMESTETER
GENÈVE Par EDOUARD ROD	BRUXELLES Par CAMILLE LEMONNIER
BUCAREST Par CARMEN SYLVA	COPENHAGUE Par ANDRÉ MICHEL
S. M. la Reine de Roumanie	CHRISTIANIA Par HARALD HANSEN

Une profession d'illustrations, aussi belles que luxueuses, orne ce magnifique ouvrage ; 350 gravures tirées sur beau papier glacé accompagneront le texte. Enfin un plan et des détails statistiques fourniront à côté des descriptions pittoresques et vivantes les renseignements intéressants et instructifs.

LES CAPITALES DU MONDE

FORMERONT 80 LIVRAISONS

La LIVRAISON ILLUSTRÉE : 10 centimes

Bibliographie

La publication de M. Roger-Milès, *Comment discerner les Styles du VI^e au XIX^e siècle*, est le seul livre d'éducation artistique, donnant aux Amateurs d'Objets d'Art et de Curiosité, aux Antiquaires, aux Experts, ainsi qu'aux Officiers Ministériels, Commissaires-Priseurs et à tous ceux qui en remplissent les fonctions, des études sur la classification des styles. Ce répertoire précieux pour toute personne s'occupant d'objets d'art et de meubles, est illustré d'un millier de dessins, choisis avec goût et érudition; la classification des documents d'Art et de Curiosité qu'il contient en est faite sous une forme aussi attrayante que pratique et utile. Nous engageons nos lecteurs Amateurs ou Artistes à en demander l'envoi en communication, à l'examen et franco, à M. Edouard Rouveyre, éditeur, 76, Rue de Seine, à Paris.

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE Constituante Législative, Convention, Directoire, d'après 2000 peintures, gravures, sculptures, estampes, Médailles, objets..., du temps, sous la direction de M. Armand Dayot, inspecteur des beaux-arts. Ernest Flammarion, éditeur, 26, rue Racine, Paris. — Voici un extrait des 45 planches contenues dans le 6^e fascicule: Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen, d'après une estampe du temps, et une gravure et un dessin de Triquet le Jeune. — Portraits de Jean-Joseph Monnier, du vicomte A. de Beauharnais, de l'abbé Maury, Henri-Grégoire, de Marie-Antoinette, Mirabeau, d'après des médailles du temps. — Plusieurs estampes satiriques exécutées à l'occasion de la suppression des dîmes ecclésiastiques. — La dernière procession des curés réfractaires. — Plusieurs reproductions des armes du temps. — Estampes satiriques contre l'abbé Maury et le clergé. — Gravure reproduisant une séance de l'Assemblée nationale, à Versailles. — Le banquet des gardes du corps à Versailles; le départ de la milice bourgeoise pour Versailles, 5 septembre 1789. — Portrait de Théroigne de Méricourt. — Plusieurs reproductions des modes du temps. — Projets de monuments commémoratifs à élever sur l'emplacement de la Bastille. — Toutes ces images sont accompagnées d'un texte explicatif.

Prix de ce fascicule in-4^o oblong..... 60 c.

La 547^e livraison de la **Grande Encyclopédie**, parue cette semaine renferme une série d'articles de tous ordres, très intéressants. Bio-

graphies: *Maistre* (Joseph de), par M. F. Brunetière, *Malebranche*, par M. Th. Ruysen; géographie: *Malacca*, par M. G. Regelsperger, *Malaise*, par MM. Berthelot, D^r Hahn et Trouessart; histoire et administration: *Maire*, par M. Ed. Peyre; botanique et agriculture: *Maïs*, par M. Alb. Larbalétrier; médecine: *Mal et Maladie*, par M. le D^r P. Langlois; archéologie: *Majolique*, par M. F. de Mély, etc.

Prix de chaque livraison: 1 franc. — Une feuille-spécimen est envoyée gratuitement sur demande.

H. Lamirault et C^{ie}, 61, rue de Rennes, Paris.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

EXCURSIONS EN AUVERGNE et dans le Limousin

Avec arrêt facultatif à toutes les gares du parcours.

La Compagnie d'Orléans délivre du 1^{er} Juin au 30 Septembre des billets d'Excursion en Auvergne et dans le Limousin valables pendant 30 jours, au départ des gares désignées ci-dessous, ainsi qu'aux gares et stations intermédiaires, aux prix réduits ci-après et compris: ant les itinéraires A, B et C, déterminés comme suit:

ITINÉRAIRE A

L'itinéraire A comprend:

1^o Le parcours circulaire ci-après défini:

Vierzon, Bourges, Montluçon, Chamblet-Néris (bains de Néris), Evaux (bains d'Evau), Eygurande, Laqueuille (bains du Mont-Dore et de La Bourboule), Royat (bains de Royat), Clermont-Ferrand, Lagnac, Ussel, Limoges (par Tulle, Brive et St-Yrieix, ou par Eymoutiers), Vierzon.

2^o Le parcours aller et retour entre le point de départ et le point de contact avec le circuit ci-dessus.

Le point de contact avec le circuit est Vierzon pour les points de départ Paris, Orléans, Blois, Tours, Le Mans, Angers, Nantes; St-Sulpice-Laurière pour le point de départ Poitiers, Limoges-Bénédictins pour le point de départ Angoulême; Brive pour les points de départ Périgueux, Bordeaux, Agen, Montauban et Toulouse.

ITINÉRAIRE B

L'itinéraire B comprend:

1^o Le parcours aller et retour du point de départ à Vierzon;

2^o Le parcours circulaire ci-après défini:

Vierzon, Bourges, Montluçon, Chamblet-Néris (bains de Néris), Evaux (bains d'Evau), Eygurande, Laqueuille (bains de la Bourboule et du Mont-Dore), Royat (bains de Royat), Clermont-Ferrand, Lagnac, Vic-sur-Cère, Arvant, Figeac, Rodez, Decazeville, Rocamadour, Brive, Limoges (par Saint-Yrieix ou par Uzerche), Vierzon.

ITINÉRAIRE C

L'itinéraire C comprend:

1^o Le parcours circulaire ci-après défini:

Limoges-Bénédictins, Meymac, Eygurande, Laqueuille (bains de la Bourboule et du Mont-Dore), Royat (bains de Royat), Clermont-Ferrand, Lagnac, Vic-sur-Cère, Arvant, Figeac, Rodez, Decazeville, Rocamadour, Brive, Limoges (par Saint-Yrieix ou par Uzerche);

2^o Le parcours aller et retour, entre le point de départ et le point de contact avec le circuit ci-dessus.

Le point de contact avec le circuit ci-dessus est Limoges-Bénédictins, pour les points de départ Poitiers et Angoulême; Brive, pour les points de départ Bordeaux et Périgueux; Capdenac, pour les points de départ Agen, Montauban et Toulouse.

PRIX DES BILLETS

GARES de départ	ITINÉRAIRE A		ITINÉRAIRE B		ITINÉRAIRE C	
	1 ^{re} cl.	2 ^e cl.	1 ^{re} cl.	2 ^e cl.	1 ^{re} cl.	2 ^e cl.
Paris.....	98 f.	73 f.	120 f.	90 f.	> f.	> f.
Orléans....	86	64	108	81	>	>
Blois.....	86	64	108	81	>	>
Tours....	91	68	113	85	>	>
Le Mans...	103	77	123	94	>	>
Angers...	103	77	123	94	>	>
Nantes....	113	87	133	104	>	>
Poitiers...	91	68	>	>	91	68
Angoulême	91	68	>	>	86	64
Périgueux.	86	64	>	>	81	60
Bordeaux..	98	73	>	>	98	73
Agen.....	98	73	>	>	91	68
Montauban	98	73	>	>	86	64
Toulouse..	103	77	>	>	91	68

La durée de validité de ces billets (30 jours) peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes successives de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période d'un supplément égal à 40 % du prix du billet.

Il est délivré à toute station du réseau d'Orléans, pour une autre station du réseau située sur l'itinéraire des billets de voyage circulaires ci-dessus, ou inversement, des billets aller et retour de 1^{re} et 2^e classe, aux prix du tarif G. V. n^o 2.

On délivre des billets à toutes les gares du réseau d'Orléans, pourvu que la demande en soit faite au moins trois jours à l'avance.

AVIS ESSENTIEL. — Les prix ci-dessus ne comprennent pas le parcours de terre dans les services de correspondance avec le chemin de fer.

Billets d'aller et retour à Prix réduits

Pour ROYAT et LAQUEUILLE

Pendant la saison thermale, du 1^{er} Juin au 30 septembre, la Compagnie d'Orléans délivre, à toutes les gares de son réseau: 1^o pour la station de *Laqueuille* desservant les stations thermales du *Mont-Dore* et de *La Bourboule*; 2^o pour la station de *Royat*, des billets aller et retour réduits de 25 0/0 en 1^{re} classe et de 20 0/0 en 2^e et 3^e classes sur le double des prix des billets simples.

Tout billet délivré à une gare située à 300 kilomètres au moins des dites stations donne droit au porteur à un arrêt en cours de route à l'aller et au retour.

La durée de validité de ces billets est de 10 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée. Cette durée peut être prolongée de 5 jours, moyennant paiement d'un supplément de 10 0/0 du prix du billet. La demande de prolongation peut être faite soit à la gare de départ, soit à la gare d'arrêt, lorsqu'il y a lieu, soit à la gare destinataire, mais avant l'expiration de la durée de validité des billets.

Les voyageurs munis de ces billets peuvent faire usage des places de luxe, à la condition de payer intégralement le supplément afférent aux dites places.

AVIS. — Les voyageurs obtiennent, sur leur demande, soit à la gare de départ, soit au bureau du Correspondant de la Compagnie à *Laqueuille*, des billets d'aller et retour réduits de 25 0/0 pour le *Mont-Dore* et *La Bourboule*.

De *Mont-Dore* et de la *Bourboule* à *Royat* et *Clermont-Ferrand* et vice versa. De *Bort* à *Laqueuille* (Le *Mont-Dore* et la *Bourboule*), *Royat* et *Clermont-Ferrand* et vice versa.

Billets d'aller et retour à prix réduits valables pendant 3 jours.

AVIS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

DEMANDEZ chez tous les LIBRAIRES les

à l'Imprimerie Layou, rue du Lycée (Cahors). La petite Carte de poche DU LOT

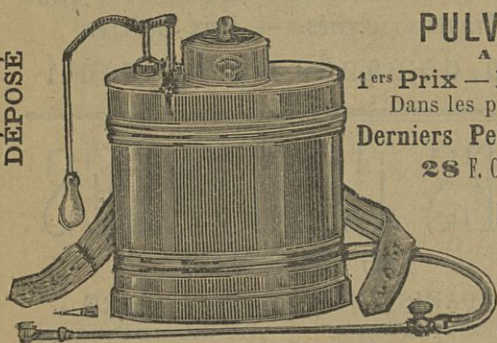
En feuille, 0 fr. 75. — Sur carton, 1 fr. 25. — Sur toile avec étui chagriné, 1 fr. 50. — 25 centimes en plus par la poste.



PLUS DE CHEVAUX COURONNÉS!!!

GUERISON prompte et sans traces des chutes, écorchures, coupures, piqûres, cravasses, corsures, gerçures, maladies de la peau, plâtres de toutes natures. Réparation exacte du poil par le vrai Réparateur TRICARD. Se trouve dans toutes les bonnes pharmacies. — Flacon de 1 fr. 50 et 2 fr. 50 avec indication. Se défier des contrefaçons. — Exiger le vrai Réparateur TRICARD, dit aussi réparateur J. B. A. T. connu depuis plus de 30 ans, toujours flacons carrés plats, étiquettes jaunes.

DÉPOSÉ



PULVÉRISATEUR-DEPEYRE

A pompe directe et air comprimé

1^{ers} Prix — Hors Concours — Médailles d'Or

Dans les principaux Centres viticoles de France

Derniers Perfectionnements. Appareil garanti

28 F. CUIVRE JAUNE — 32 F. CUIVRE ROUGE

F. DEPEYRE, Inventeur-fabricant

Chevalier du Mérite Agricole

18, Boulevard Gambetta, à Cahors (Lot)

NOTA. — Vu le grand nombre de demandes prière de se faire inscrire au plus tôt.

GUERISON
Certaine et Radicale de toutes les AFFECTIONS de la PEAU
Dartres, Eczéma, Acné, Psoriasis, Herpès, Prurigo, Pityriasis, Lupus, etc., etc.
et des Plaies d'Ulceres variqueux dits incurables.
Ce Traitement qui a été essayé dans les HOPITAUX avec le plus grand succès et présenté à l'Académie de Médecine ne dérange pas du travail; il est à la portée des petites bourses, et, dès le 2^e jour, il produit une amélioration sensible.
M. LÉONORMAND, Nicot-spécialité, Ancien-Major des Hôpitaux M^{me} 9, rue de Turin, PARIS. Consultations gratuites par Correspondance.

LE GOURMET
REVUE DE CUISINE PRATIQUE
Abonnement pour un an :
France 5 fr.
Etranger..... 6 fr.
On s'abonne sans frais dans tous les Bureaux de poste.
Bureau: 12, rue Turbigo, Paris

Le propriétaire-gérant: LAYOU.

Vignes Américaines

LES PLUS ANCIENNES DU DÉPARTEMENT
PAR MILLIONS de plants à la vente
en boutures, racinés et plants greffés soudés de toutes variétés
Grandes quantités de boutures pour greffage, 1 mètre de long 0,006 millimètres au petit bout.

Gamay x Couderc, Aramon x Rupestris Ganzin, Mourvèdre x Rupestris, Bourisquou x Rupestris, Riparia Gloire, Grand Glabre, Rupestris Phénomène du Lot, etc., etc. Ce dernier s'adapte à plus de 60 0/0 de calcaire. L'essayer c'est l'adopter.

Envoi franco des Catalogues prix-courant et notice sur le Rupestris Phénomène du Lot.

Vins des côtes du Lot, depuis 80 fr. la barrique logé et en sus franco sur wagon Puy-l'Évêque. Envoi d'échantillon franco contre 1 fr. en timbres-poste.

Vient de paraître :
Nos Expériences Pratiques sur la Culture des Vignes Américaines.
Prix : 3 fr. (franco poste).

4^{me} édition, revue et considérablement augmentée. En vente chez l'Auteur et principaux Libraires.
Pour toute commande de 100 francs en vins ou plants, nous donnons un exemplaire de notre ouvrage.

S'adresser au propriétaire, M. Victor COMBES, Chevalier du Mérite Agricole, à VIRE, par Puy-l'Évêque (Lot).

Peinture ENTREPRENEUR DE PEINTURE Papiers peints
Vitrerie en
Faux bois **Henri SÉGUY** tous genres
Marbre Rue du Lycée, n^o 40, CAHORS Encadrement
Bonne exécution. — Solidité. — Prix modérés.

GRANDE MARQUE NATIONALE
CLÉMENT
LA MARQUE LA PLUS CONNUE DU MONDE ENTIER
Clement. La plus réputée — La meilleur marché
Bicyclette de luxe 500 fr. pneumatique DUNLOP | Bicyclette de luxe p^e dames 575 fr. pneumatique DUNLOP
id. n^o 1 375 fr. — | id. n^o 1 id. 450 fr. —
id. n^o 2 325 fr. — | id. n^o 2 id. 375 fr. —
Toutes les roues des machines CLÉMENT sont montées avec les nouveaux rayons tangents incassables renforcés aux deux bouts.
Demander le catalogue à M. Jean LARRIVE, agent général, A CAHORS.
DES AGENTS SÉRIEUX SONT ACCEPTÉS DANS TOUS LES CANTONS DU LOT.

PIANOS MUSIQUE & ORGUES
Ancienne Maison TRUFFIER, fondée en 1852
Arthur LAGAPE, facteur-accordeur de Pianos & Orgues
SUCCESEUR
2, Rue Taillefer et place Francheville, 40, Périgueux
LOCATION depuis 8 fr. par mois à l'année
PIANOS ENTièrement NEUFS
Rendus franco chez le client. Accord gratuit
Vente, Location, Échange, Accords, Réparations
Pour tous renseignements, s'adresser chez M. VIGOUROUX, Organiste de la Cathédrale et professeur de piano, Rue Clément-Marot, CAHORS